

Salle de presse / Couverture de presse d'OO / 2014 / La Journée du droit 2014 célèbre 32 années de libertés constitutionnelles (Chien de garde)

Like

Tweet

2

COUP D'OEIL

Communiqués de presse

Couverture de presse d'OO

2014

2013

2012

2011

2009

2008

E-bulletin

RÉUNIONS MUNICIPALES

« Dans le doute, mieux vaut
se réunir en public »



E-BULLETIN DU CHIEF DE GARDE

Lisez le dernier numéro ou
Abonnez-vous pour le recevoir par
courriel

E-bulletin Chien de garde

La Journée du droit – qui se tient chaque année le 17 avril – a été créée par l'Association du Barreau canadien en 1983 pour commémorer l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés et pour sensibiliser les Canadiens au rôle du droit.

- [En savoir plus sur la Journée du droit](#)
- [En savoir plus sur l'Association du Barreau canadien](#)

L'Ombudsman de l'Ontario traite des questions juridiques jour après jour, mais dans son rapport de 2010, [Pris au piège de la Loi](#), l'Ombudsman André Marin a précisément fait référence à la Charte des droits. Il a conclu que le gouvernement de l'Ontario avait discrètement promu le recours à un règlement probablement illégal pour accorder des pouvoirs « extravagants » à la police à la veille du sommet du G20, à Toronto en juin 2010.



Durant ce sommet, la Province a adopté le Règlement 233/10 en vertu de la Loi sur la protection des ouvrages publics (LPOP), vieille de 71 ans – Loi que l'Ombudsman a jugée « d'une légalité douteuse et tout à fait inutile », dont l'application a alors entraîné une violation

massive des droits civils.

L'Ombudsman a constaté que le Ministère, qui avait décidé de ne pas publiciser cette nouvelle mesure de loi, « avait été pris au dépourvu » quand la Police de Toronto avait mal compris la portée du Règlement et invoqué la LPOP pour interpellier et détenir des gens qui se trouvaient tout simplement aux abords de la clôture de sécurité. Durant toute la fin de semaine du sommet du G20, la police avait exercé ses pouvoirs en vertu de la Loi bien au-delà des limites du périmètre de sécurité, même après rectification de l'erreur d'interprétation.

Dans son rapport, l'Ombudsman a déclaré que cette Loi était « probablement inconstitutionnelle ». Un examen ultérieur fait par l'ancien juge en chef Roy McMurtry a réitéré ce point et déclaré « il faut contrebalancer la nécessité de protéger le public avec l'obligation de préserver les droits et libertés fondamentaux ».

- Bureau des obligations familiales
- Programmes des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
- Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
- Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
- Société des loteries et des jeux de l'ontario
- Permis de conduire
- Hydro One
- Aide Juridique Ontario
- Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de

Presque quatre ans après la parution du rapport de l'Ombudsman, le remplacement de la Loi sur la protection des ouvrages publics, tombée en désuétude, suit toujours son cours. La Province a pris des mesures en ce sens en présentant le Projet de loi 34, Loi sur la sécurité des tribunaux, des centrales électriques et des installations nucléaires, en février 2012. Mais ce Projet de loi est mort au Feuilleton quand l'Assemblée législative a été prorogée en octobre 2012. Il a été présenté de nouveau en tant que Projet de loi 51 en avril 2013 mais n'a pas encore été promulgué en tant que Loi.

« J'espère que ce Projet de loi sera mis en œuvre très bientôt, pour une meilleure protection des droits civils dans la Province », a déclaré M. Marin dans [son plus récent rapport annuel](#).

- [Lire Pris au piège de la Loi](#)
- [Regarder la conférence de presse de l'Ombudsman lors de la parution du rapport](#)

l'Ontario
➤ Bureau du tuteur et
curateur public

Trouver une enquête par
sujet :

- [Argent & propriété](#)
- [Éducation & formation](#)
- [Emploi](#)
- [Environnement & énergie](#)
- [Licences & certificats](#)
- [Loi et sécurité](#)
- [Réunions municipales](#)
- [Santé](#)
- [Services sociaux](#)
- [Transport & tourisme](#)

“ Fier d'être Canadien
quand je vois quelqu'un
passer à l'action à ce
niveau, avec justice et
équité. Continuez, beau
travail! ”

– @davethebrave371

Portez plainte	À propos d'OO	Enquêtes	Ressources	Salle de presse	
Formulaire de plainte	André Marin - Ombudsman	Enquêtes de l'EISO	Rapports	Communiqués de presse	 Contenu intégral © 2014, Ombudsman Ontario. Tous droits réservés.
Qui relève de notre surveillance	de l'Ontario	Cas sélectionnés	Discours de l'Ombudsman	Couverture de presse	
	Qui relève de notre surveillance	Réunions municipales	Articles de l'Ombudsman	d'OO	
	Bureau de l'Ombudsman		Statistiques et faits	E-bulletin	
	Loi sur l'ombudsman		Brochure		
	Formation		Guide des réunions publiques		
	Carrières		Autres chiens de garde		
	Foire aux questions				